

**BOURSE DE L'EMPLOI RELATIVE A LA PERIODE
DU 01/04/2026 AU 15/04/2026
N° AN05420260417017**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-4, L.452-36 et L.452-38,
- Vu les déclarations de création et vacance d'emploi de catégories A, B et C transmises par les collectivités du département de Meurthe-et-Moselle, dont le recrutement relève de la compétence du centre de gestion,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

ARTICLE 2^{ÈME}

Le Directeur du centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploiterritorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés».

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260417-153-26-AI
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 17/04/2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur,



signature#
Alain FAIVRE

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V054260325001189001	Ingénieur	Chargé de mission Atlas de la Biodiversité Communale F/H	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	SM PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE	25/03/2026	05/05/2026